

Ne cédon's rien à l'arrogance de Macron ! Le 19 mars : public - privé imposons d'autres choix !

SOMMAIRE

- Edito
- solidarité SAIPOL
- Action 19 mars
- Appel mondial pour le climat
- A chaud entreprises en lutte
- Retour en images
- rassemblement contre la répression du mouvement social
- Droit des femmes
- C'est à lire

Malgré le profond mécontentement qui s'exprime depuis plusieurs mois dans tout le pays, le gouvernement continue à dérouler sa feuille de route et à appliquer son programme de destruction sociale. Que ce soit sur l'éducation, les services publics, la santé ou encore notre système de retraite tout va dans le même sens : réduire « la dépense publique ». En clair c'est réduire le financement de tous les services et droits qui nous sont utiles au quotidien. Le récent rapport de la cour des comptes préconisant de nouvelles mesures d'austérité est éloquent !

Toutes les exigences de justice sociale, portées par les mouvements sociaux et une très grande majorité de la population, sont balayées d'un revers de main. La seule réponse apportée par le gouvernement aux légitimes revendications sociales, c'est la carotte du « Grand débat National » et le bâton de la répression.

Par la lutte, imposons nos revendications !

Le 5 février, journée de grèves et de manifestation a marqué une nouvelle étape dans la mobilisation. Salariés, retraités, jeunes, gilets jaunes ont fait entendre leurs exigences de progrès social et leur détermination ! Plus de 300 000 personnes ont manifesté dans l'unité en France, dont plus de 14 000 en Seine Maritime !

La CGT ne veut pas en rester là. L'heure est à l'élargissement de la mobilisation, seul moyen de stopper le gouvernement et le Médef dans leur entreprise de casse de notre système social et la mise en place d'une société toujours plus inégalitaire et toujours plus injuste ! Toutes celles et ceux qui ont à coeur les valeurs de progrès et de justice sociale ont leur place dans l'action.

Organisons l'action !

Pour créer les conditions de gagner, la CGT propose de multiplier les actions revendicatives :

En s'emparant des « cahiers d'expressions revendicatives » pour que chacun ait sa place dans un véritable débat ! Ces cahiers seront remis au gouvernement.

En organisant les « Mardis de l'urgence sociale », dans les entreprises, et les territoires. En se mobilisant le 8 mars pour l'égalité femmes-hommes.

En dénonçant le 9 mars la réforme de l'allocation chômage qui priverait les Assistantes maternelles de complément de revenu.

En préparant la nouvelle journée unitaire de grèves et de manifestation du mardi 19 mars 2019.

Enfin, nous ne laisserons pas restreindre le droit de manifester comme entend le faire le gouvernement sous prétexte de sa « loi anti-casseurs » ! Ensemble, le 11 mars prochain, DEFENDONS LE DROIT SYNDICAL, LA LIBRE EXPRESSION CGT, dénonçons toutes formes de violences, et particulièrement les provocations et répressions policière qui sont de plus en plus disproportionnées envers les manifestants pacifiques.

Manifester est un droit ! Et le restera !



L'ÉDITO :
Pascal MOREL



Vous souhaitez recevoir
«InfoLuttes76»
directement sur votre
messagerie, laissez-
nous vos coordonnées :
infoluttes76@orange.fr



Mardi 26 février 2019

Solidarité SAIPOL en grève

Cher(e)s camarades,

Nous demandons à tous les syndicats d'aider les salariés de Couronne en grève :

- En passant saluer le piquet de grève, entre 8h30 et 13h, Boulevard maritime, en face de Sénalia (près de l'Île aux Oiseaux).
- En versant pour la caisse de grève : Vous pouvez envoyer à l'UD ou à l'UL de Couronne qui feront suivre.
- En adressant une motion de soutien à la Direction de Saipol et à la Préfecture de Rouen.

La grève sur les salaires, à l'initiative de la CGT a commencé le 30 janvier, en exigeant +7%, au titre du rattrapage de la perte de pouvoir d'achat des 3 dernières années.

Depuis lundi 25 février, ce sont les NAO pour lesquelles la CGT demande +3,5%.

La grève tient bon :

Le 14 février, il y a eu une grosse action suivie d'un barbecue de solidarité, aidée activement par les Gilets jaunes.

Lundi 25 février, les salariés ont barré la circulation, entraînant jusqu'à 6 km de bouchon sur la zone.

La production est à l'arrêt et rien ne sort.

Dans le groupe Saipol, 3 sites sont en grève sur 4 (Couronne, Bordeaux, Montoire de Bretagne).

Mercredi 27 février à 9h, l'Assemblée du personnel se tiendra avec le délégué syndical, Pascal Gricourt, qui participe aux négociations à Paris.

C'est le moment d'apporter votre soutien.

Ils ont besoin de nous pour faire céder l'employeur.

Salut fraternel à tous.

René Meurisse, Secrétaire Général de l'UL de Couronne
Pascal Morel, Secrétaire Général de l'UD Seine Maritime

ACTION 19 MARS :

Union Départementale
Seine-Maritime

la
cgt

Bloquons ensemble l'offensive gouvernementale et patronale

Le gouvernement a choisi de répondre à la colère ouvrière de ces derniers mois par la répression : des milliers de blessés et mutilés, d'arrestations arbitraires, et maintenant un projet de loi anti-manifestations. Ce sont les seules réponses aux revendications légitimes portées par la CGT avec les salariés et les jeunes, ou exprimées par les Gilets jaunes – sur le pouvoir d'achat des retraités des chômeurs et des salariés – sur la défense des garanties collectives et des services publics – sur le libre accès aux études.

Dans ce contexte, l'UD CGT 76 considère que ce qui portera un coup d'arrêt, et débouchera sur des avancées sociales, c'est le blocage de l'économie, par la grève, par la mobilisation la plus large possible dans et hors des entreprises, avec toutes celles et ceux qui ont à cœur la justice sociale.

C'est ce que les syndicats CGT et leurs équipes ont déjà engagé dans de multiples entreprises (Europac, Greif ; Saipol ; Cégélec, Territoriaux de Rouen, du SMEDAR , du Conseil Départemental, de Fécamp, Ripeurs de la Métropole à Caudebec...)

L'UD CGT 76 invite ses syndicats, à prendre toutes les dispositions en ce sens partout où les conditions sont réunies pour l'action.

Pendant le Grand Débat de Macron, les mauvais coups sont confirmés ou accélérés :

Négociation sur l'Assurance chômage : Le gouvernement exige 3 milliards d'économies. Le patronat en rajoute en refusant toute limite à la précarité. La CGT n'accepte pas cette dégradation des droits des privés d'emploi.

Services publics : Le gouvernement maintient ses mesures de privatisation et de suppressions d'emplois. Il annonce une loi, par ordonnances, pour casser le statut de 5 millions de fonctionnaires.

Santé : La Ministre Buzyn ferme la maternité de Bernay et, la même semaine dépose un projet de loi, pour multiplier les fermetures de services hospitaliers, les blocs opératoires.... Cette loi aussi serait prise par ordonnance, donc au pas de charge.

Education nationale. Parcoursup, la réforme du Bac, et maintenant le projet de Réforme Blanquer, c'est toujours plus de sélection arbitraire pour mener des études, et une sélection par l'argent comme pour les étudiants étrangers.

Pouvoir d'achat : A peine des mesures pour limiter les hausses sont-elles annoncées par Macron que déjà elles sont remises en cause (exemple les hausses de l'Energie et des péages). Mais la suppression de l'ISF et tous les cadeaux au patronat sont maintenus alors que les actionnaires du CAC 40 ont touché 57 milliards en 2018.

Retraites : Delevoye, le « Monsieur Retraite par points » de Macron, confirme son projet de Régime universel cassant tous les régimes existants et les garanties qui y sont inscrites. Il programme la baisse brutale des pensions

VERS UNE CONVERGENCE DES LUTTES



Le 19 mars, pour des avancées sociales grève et blocages

L'UD CGT 76 appelle à débattre en assemblée, des moyens d'action à mettre en œuvre pour bloquer le pays, en préparant la journée de grève et de manifestation le 19 mars sur les revendications :

- Hausse immédiate, du SMIC à 1800€, des salaires et des pensions. Revalorisation du point d'indice des fonctionnaires.
- Rétablissement de l'ISF. Assez de cadeaux au CAC 40.
- Halte à la répression policière. Retrait de la loi anti-manifestation.
- Retour à la retraite à 60 ans. Maintien des régimes existants et abandon du Régime universel par points.
- Droit aux études pour les jeunes, non à Parcoursup et à la réforme du bac.
- Retrait des contre réformes sur la Fonction publique, la Santé et sur l'Enseignement.
- Défense et rétablissement des services et entreprises publics. Non aux privatisations.
- Maintien des droits des chômeurs. Non aux 3 milliards supprimés sur l'Assurance chômage.
- Abrogation des lois Rebsamen, El Khomri, Macron, qui cassent le droit du travail.

APPEL MONDIAL POUR LE CLIMAT :

Appel mondial pour le climat le 15 mars 2019

La CGT soutient l'appel de la jeunesse à une mobilisation mondiale pour le climat et appelle les salarié-e-s, les retraité-e-s, les privé-e-s d'emploi et les jeunes à participer massivement aux mobilisations organisées le 15 mars prochain dans toute la France.

C'est le défi principal de notre temps : le réchauffement climatique et ses conséquences sur les pertes de biodiversité. Depuis l'adoption en 1992 des deux conventions mondiales des Nations Unies sur le Climat et sur la Biodiversité, les orientations nécessaires et les changements à opérer sont connus. Pourtant, de COP en COP, les rapports sont de plus en plus alarmants et, dans les faits, pas de changement de cap ! Pas de changement de système !

La hausse des températures s'accélère. Si le réchauffement climatique n'est pas contenu en deçà de 1,5°C, les conséquences seront irréversibles pour l'humanité et la biodiversité. Pour tenir cet objectif, les émissions de gaz à effet de serre doivent baisser de 45 % d'ici 2030 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Pourtant, l'Union Européenne vient de renoncer à ces objectifs et ne vise plus qu'une réduction à hauteur de 40 % pour 2030.

Pour réduire massivement l'empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre, il faut changer de type de développement, rompre avec une logique où les intérêts privés priment sur l'intérêt commun.

La transition écologique passe donc par des mesures en rupture avec les politiques actuelles :

- assurer un accès universel aux biens et services publics mondiaux, notamment l'eau ;
- un développement et une amélioration des transports collectifs sur tout le territoire dans une approche multimodale et complémentaire des modes de transport, en respectant des critères sociaux et environnementaux ;
- développer une politique industrielle cohérente conjuguant les enjeux sociaux et environnementaux ;
- engager la réindustrialisation locale en réhabilitant une politique industrielle capable de favoriser les circuits courts ;
- contrôler et évaluer les aides publiques et demander leur restitution si leur efficacité n'est pas démontrée.

Le capital ne se préoccupe pas de l'avenir de l'Humanité. Pour notre syndicalisme, les questions environnementales et l'urgence climatique sont indissociables de nos combats pour le progrès et la justice sociale. Ce sont les deux faces d'une même médaille, pour un « développement humain durable ». Changeons de système, pas le climat !

Montreuil, le 1^{er} mars 2019

Commerce : des premiers résultats encourageants

DOMINO'S PIZZA France

La CGT devient 1ère organisation syndicale avec 91,6 %

pour le 1er tour des élections professionnelles, la CGT a obtenu 91,6% de représentativité.

Ce score traduit le soutien des salariés pour notre organisation et les valeurs que nous véhiculons.

Félicitations aux élus qui ont su mobiliser les salariés sur le terrain !

Université de Rouen
Manifestation des personnels et des étudiants

LUNDI 11 MARS A 14 H
place de l'Hôtel de Ville à Rouen

Contre la hausse des droits de scolarité des étudiants étrangers extra-communautaires !

La formation est un droit pas une marchandise !

Le Gouvernement doit retirer son projet.

Nous revendiquons le maintien des droits d'inscription actuels à l'université pour les étudiants, français et étrangers.

Nous condamnons un projet discriminatoire qui priverait notre pays d'une richesse de profils, d'échanges et de coopérations scientifiques nécessaires à la communauté internationale pour relever les défis auxquels notre monde contemporain est confronté.

À CHAUD : Des entreprises en lutte !



Grève massive au collège Branly

En janvier, les moyens pour les heures d'enseignement pour la rentrée prochaine sont alloués par l'Inspection académique pour les collèges, dotation des heures globale (DHG).

Au collège Branly à Grand Quevilly (près de Rouen), le chef d'établissement et l'Inspection académique prévoient 2 suppressions de postes (anglais et mathématique), une fermeture de classe et un nombre délirant d'heures supplémentaires (45 heures supplémentaires, + 50 % par rapport à cette année).

Après une grève massive le 24 janvier avec 70 % de grévistes, les enseignants mobilisés ont obtenu une première victoire : le principal a reculé sur le poste d'anglais qui est maintenu. Et l'Inspection académique s'est précipité d'accorder une audience aux enseignants mobilisés.

Pour augmenter la pression sur l'Inspection académique, les enseignants ont décidé d'organiser une journée collège mort avec une grève encore plus massive le jour-même de l'audience, le 26 février. Toujours avec les mêmes revendications : zéro suppression de poste et la transformation d'au moins 15 heures supplémentaires en heures postes statutaires.

Pari très réussi, car ce jour, 90 % des enseignants titulaires étaient en grève et ont mené des actions toute la journée: piquet de grève devant le collège, rassemblement bruyant devant l'Inspection académique. Les chefs de celle-ci avaient visiblement bien enregistré le succès de cette mobilisation, mais ils n'ont rien lâché lors de l'audience. À cette occasion, les enseignants de la délégation reçue ont donné en main propre une trentaine de lettres individuelles de refus des heures supplémentaires qui détruisent les postes et obligent les enseignants à travailler dans un deuxième établissement alors que les heures sur place existent. La mobilisation au collège Branly continue !



La blanchisserie du CHU de Rouen en grève

139 salariés travaillent au service blanchisserie de l'hôpital Charles Nicolle à Rouen. Ils dénoncent le vendredi 15 février une réorganisation de leurs horaires de travail.

C'est un service de l'ombre au CHU de Rouen. Mais sans la blanchisserie, pas de draps, pas de chemise de nuit propre au sein de l'établissement hospitalier.

Chaque année, ce sont ainsi plus de 7000 tonnes de linge qui sont traités pour Charles Nicolle mais aussi pour les maisons de retraite, les crèches, les centres de rééducation de la région.

Le vendredi 15 février, près de 30 personnes se sont mobilisés pour dénoncer leurs conditions de travail et la réorganisation de leur service. C'est la quatrième fois qu'ils se mobilisent.

Pour la CGT, la Direction prévoit la mise en place :

- d'une plage horaire de travail de 5h à 20h
- d'un week-end travaillé sur 4

La CGT dénonce donc l'aggravation des conditions de travail des agents au prétexte d'une production de linge supplémentaire. Une nouvelle organisation qui devrait être mise en place d'ici quelques jours.

Les agents réclament donc aujourd'hui des embauches pour renforcer les équipes. Ils refusent la mise en place du week-end travaillé. Ils souhaitent qu'une étude soit menée sur les impacts de cette nouvelle organisation du travail.

ZOOM : retour en images



RÉUNION PUBLIQUE DES RETRAITÉS

75 personnes retraitées ont assisté ce 1^{er} mars à la maison de l'université de Mont Saint-Aignan à la réunion publique des retraités organisée par 9 organisations de retraités.

Le débat après les intervenants fut «riche» sur le constat des nantis, privilégiés..., les prochaines réformes et comment agir sous de nouvelles initiatives...la prochaine journée de mobilisation des retraités à l'appel des 9 organisations (CGT, FO, FSU, FGR- FP, Ensemble et Solidaires, CFTC,LSR,CFE- CGC et UNIRS) sera le jeudi 11 avril.

Les retraités se sentent toujours méprisés par tant d'arrogance et de non réponse du pouvoir



Assistante maternelle : la mobilisation s'amplifie !

À l'appel de la CGT et du collectif Assistants maternels en colère Gilets roses, les assistantes maternelles vont de nouveau se mobiliser le samedi 9 mars contre la réforme de l'allocation de retour à l'emploi (ARE).

Alors que les négociations autour de la refonte de l'assurance chômage ont échoué, butant sur l'instauration d'un bonus-malus pour lutter contre le recours aux contrats courts, les assistantes maternelles restent mobilisées contre la réforme de l'allocation de retour à l'emploi (ARE).

Si le ministère du travail a assuré que la possibilité pour les professionnelles de bénéficier du cumul emploi-chômage serait maintenue, il a également précisé que les modalités d'indemnisation pourraient évoluer, renvoyant ces modalités à la négociation des partenaires sociaux.

Le samedi 9 mars, les organisateurs souhaitent donc amplifier le mouvement afin que le nouveau calcul de l'ARE ne pénalise pas les assistantes maternelles.

Rendez-vous est donné à l'ensemble de ces professionnelles Samedi 9 mars, 10h30 Parvis Saint Sever

ZOOM : Retour en images

Défendons le droit syndical, la libre expression CGT face au ministère du travail et à la préfecture de Normandie !

Dans la continuité du rassemblement devant le palais de Justice le 28 février dernier contre les violences policières, la CGT interpelle toutes ses bases et plus largement l'ensemble des travailleurs pour dénoncer les dérives du pouvoir.

Après la loi Travail et les ordonnances Macron qui suppriment des milliers de représentants du personnel du privé et alors que le gouvernement s'apprête à faire voter la suppression des CHSCT dans la fonction publique via la loi dite de « Transformation de la fonction publique », et accentue sa remise en cause des droits syndicaux.

En Normandie le **Ministère du Travail suivi par la Préfecture prétendent décider qui aurait le droit de parler au nom de la CGT** en décidant d'exclure notre camarade **Gérald LE CORRE**, mandaté par la CGT, de l'Observatoire du dialogue social puis du Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail (CROCT). Cette décision remet en cause le droit, prévu par les conventions de l'OIT, des organisations syndicales de choisir librement leurs représentants sans que l'Etat s'imisce dans cette désignation.

Ils ne feront pas taire la CGT ! Une attaque contre un est une attaque contre tous !

Si nous les laissons faire, plus aucun syndicaliste ne pourra demain critiquer publiquement son employeur au motif d'absence de loyauté pour nos camarades du privé et de non-respect de la hiérarchie pour ceux du publique.

La CGT a saisi en urgence le Tribunal Administratif pour obtenir la suspension immédiate de ces deux décisions. **Le 11 mars à 13h30, devant le Tribunal Administratif**, 53 avenue Flaubert à Rouen les délégations CGT affirmeront la libre désignation par la CGT de ses représentants.



Entreprise Legrand : mouvement de grève massivement suivi !

Les 9 sites Legrand se sont largement mobilisés dans toute la France ces derniers jours. Leurs revendications : une augmentation de la prime Macron pas suffisamment à la hauteur (la direction propose 650 €), ainsi que l'exigence de véritable NAO au-delà du 1,6 proposé.

A Malaunay 95% de la production et des techniciens étaient en grève. Un mouvement très suivi dans les mêmes proportions partout en France. A suivre...

SUCCÈS DU RASSEMBLEMENT CONTRE LA RÉPRESSION DU MOUVEMENT SOCIAL



Sur proposition de la CGT, l'intersyndicale départementale CGT FO Solidaires FSU Unef a proposé au Syndicat des Avocats de France, au Comité de Défense des Libertés Fondamentales et aux Gilets Jaunes de l'agglomération Rouen d'organiser un rassemblement en commun contre les violences policières, l'utilisation des LBD et grenades de désencerclement, et le projet de loi anti-casseur. 300 personnes ont répondu présents. Après plusieurs prises de parole dont celle commune reproduite ci-dessous, le rassemblement s'est transformé en manifestation du Palais de Justice à l'Hotel de Ville

Il était temps que nous nous rassemblions nombreux-ses à Rouen pour dénoncer la répression du mouvement social, pour dénoncer la violence d'Etat et la remise en cause du droit de manifester.

Nous sommes syndicalistes, Gilets Jaunes, militantEs associatifs, politiques, défenseur-euses, des droits de l'Homme, avocatEs, salariéEs, étudiantEs, lycéen-nes, citoyen-nes, français ou étrangers, avec ou sans papiers... et nous sommes toutes et tous concernés par ce tournant autoritaire et liberticide, nous sommes toutes et tous révoltés par la répression inédite qui frappe toutes celles et ceux qui se battent aujourd'hui pour plus de justice sociale.

Depuis le 17 novembre, la répression est inédite. A Rouen aussi, comme partout ailleurs, nous subissons fouilles et contrôles en amont des manifestations, saisies de matériel de protection (masques, lunettes...), sommations répétées d'injonction à la dispersion des manifestations avant interpellation, gazage, utilisation de LBD et de grenades, arrestations, gardes à vue, condamnations à des lourdes amendes voir à des peines de prisons.

A Rouen par exemple le 12 janvier des grenades de désencerclement étaient lancées par les gendarmes mobiles en plein centre-ville, au milieu des manifestants, rue Eau de Robec ou rue Jeanne d'Arc, et il y a eu des blessés sérieux. Et dès le mois de novembre, des tirs de flash ball étaient utilisés contre des lycéens près de St Sever.

Depuis 3 mois, il y a eu en France plus de 2000 blessé.e.s sous les coups et par les armes de la police et de la gendarmerie. Dont plusieurs dizaines de mutilé.e.s par des grenades ou par des tirs de « lanceurs de balles de défense » (main arrachés, œil crevé, mâchoire enfoncée...). La France est le seul pays d'Europe où l'on utilise des armes de guerre contre les manifestant.e.s.

Cette politique violente et autoritaire ne date pas d'hier, on l'avait déjà connue massivement lors du mouvement contre la loi Travail, on l'a connue aussi pendant la grève des cheminotEs ou à Notre-Dame-des-Landes. Mais aujourd'hui elle a franchi un cap. Et avec la loi « anti-casseurs » de Macron – Philippe et Castaner, déjà adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, c'est carrément le droit même de manifester qui va être remis en cause.

En effet, cette loi permettra les interdictions administratives préfectorales de manifester (sans l'intervention d'un juge et du droit de se défendre), le fichage des personnes subissant ces interdictions, la transformation en délit le fait de « *dissimuler volontairement tout ou partie de son visage sans motif légitime* », sanctionné d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende...

Depuis le 17 novembre, 1800 personnes ont déjà été condamnées et 1500 sont en attente de jugement. Les peines sont lourdes, la prison ferme ou avec sursis tombe souvent. A Rouen là aussi, cela devient notamment la règle pour les personnes arrêtées lors des manifestations du samedi et jugées en comparution immédiate le lundi. Les personnes interpellées sont

fichées même si les poursuites sont abandonnées, leurs empreintes relevées, souvent en dépit de la loi.

Et ce n'est pas la réforme des tribunaux qui vient d'être adoptée qui va aider à rétablir nos droits, bien au contraire ! Car elle va réduire l'accès de toutes et tous au service public de la justice (qu'il soit civil, pénal ou prud'homal). On perd sa

santé ou sa vie au travail trop souvent, désormais on peut perdre sa main, son œil dans une manifestation ou un blocage. C'est la réponse d'un pouvoir au service des riches et des patrons qui n'a plus que la répression comme réponse face à la contestation sociale. La criminalisation de la contestation sociale est l'arbre qui cache la forêt de l'injustice sociale.

Nous sommes ici ce soir pour exiger :

- l'interdiction des flashball, LBD 40, et grenades de désencerclement GLI-F4
- l'arrêt de toutes les poursuites contre toutes les personnes se battant pour la justice sociale et l'amnistie de celles déjà condamnées
- l'abandon de la loi « anti-casseurs » qui n'est rien d'autre qu'une loi « anti-manifestant.e.s »

Le gouvernement ne nous fera pas taire, ne nous fera pas abandonner la rue, ni la lutte sur nos lieux de travail ou dans nos quartiers. Toutes-tous ensemble nous pouvons le faire reculer ! Ce sont nos libertés et nos droits fondamentaux qu'il s'agit désormais de défendre sans relâche.



DROITS DES FEMMES ET RETRAITE LA REFORME DELEVOYE / MACRON : UNE AGGRAVATION DES INEGALITES !

fédération
des
organismes
sociaux

la
cgt

La réforme des retraites : Ultralibérale, Injuste et inéquitable !

Le Gouvernement par le biais de son haut-commissaire aux retraites Jean Paul Delevoye, nous annonce une réforme dont l'objectif principal n'est pas, comme par le passé, l'équilibre financier des régimes mais l'affichage d'une recherche de « justice » et « d'équité ». Plus le projet de réforme avance plus le constat de la CGT est sans appel : Nous sommes loin d'une réforme juste et équitable.

Elle aurait pour conséquence un changement radical de système. Le système de retraite actuel par répartition serait remplacé par un système à points qui repose sur une logique ultralibérale individuelle du chacun pour soi qui ne peut que renforcer les inégalités existantes en particulier vis-à-vis des femmes.

Une Equité ? Au détriment des femmes !

Pour Jean Paul Delevoye l'« équité » se traduit en particulier par l'idée « qu'à carrière identique, revenu identique, la retraite soit identique », mais on ne peut pas limiter l'équité à cette formule mécanique qui occulte complètement les inégalités salariales, les femmes gagnent en moyenne 26% de moins que les hommes, les carrières interrompues pour congés de maternité, parentaux et souvent impactées par le temps partiels (subi ou choisi) qui ont des répercussions importantes sur le montant de leur future pension.

Un système déjà en défaveur des femmes

Dans le système actuel la pension des femmes est en moyenne inférieure de 38,8 % à celle des hommes (DRESS 2018). Ceci est le résultat direct de deux facteurs concomitants, d'une part la répercussion des inégalités qui perdurent sur le marché du travail (salaires plus bas, carrières interrompues, emplois précaires...) et d'autre part l'effet des réformes successives.

En effet, les femmes ont été les premières pénalisées par l'allongement de la durée de cotisation lors du passage en 1993 des 10 meilleures années aux 25 meilleures. L'application de la décote et le report de l'âge légal de départ en retraite ont également contribué à la dégradation des pensions des retraitées.

La répartition comme amortisseur

Toutefois, notre système actuel par répartition permet d'atténuer ces écarts grâce aux dispositifs de solidarité telles que la majoration de durée d'assurance (MDA), trimestres octroyés lors de la naissance et pour l'éducation d'un enfant ou l'assurance vieillesse des parents aux foyers AVPF, mais grâce aussi à la pension de réversion ou le minimum vieillesse pour certaines.

#8mars15h40
L'HEURE
DES COMPTES

AGISSONS POUR L'ÉGALITÉ

egalite-professionnelle.cgt.fr





@ Le fil rouge @

La lettre de l'IHS CGT 76 - Edition mars 2019 - N° 7

Le billet:

À quoi bon interroger l'histoire sociale si ce n'est pour qu'elle nous parle, pousse à agir, nous évite les impasses, aide à concrétiser nos aspirations et revendications...

En butte à la répression, aux doutes, aux incompréhensions et illusions, il y a bien des choses dans la période à puiser dans les actions et mobilisations de celles et ceux qui nous ont précédés. Le mérite de ces camarades, en des contextes quasi similaires, voire plus durs encore, n'est-il pas précisément d'avoir ouvert la voie à des champs du possible, et ce malgré l'incertitude à l'origine d'être en capacité d'y arriver ?

Militantes et militants, directions syndicales ne peuvent ignorer aujourd'hui l'apport de cette rétrospection. Héritières et héritiers de cette mémoire, s'y référer et la transmettre au plus grand nombre s'avère par conséquent, au même titre que tous les autres, un mandat à tenir !

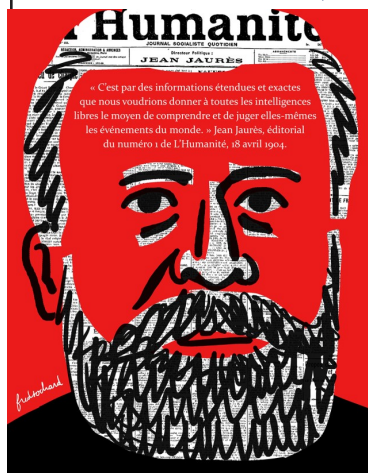
Nos rendez-vous :

- 6 mars Réunion bureau IHS CGT 76
- 7 mars Réunion retraités UL CGT Harfleur
- 8 mars Congrès Union Locale CGT Eu Le Tréport
- 3/4 avril Salon du livre histoire sociale patio Georges Séguy Montreuil
- 04 avril Cycle cinéma Paix Solidarité Internationale cinéma le studio

Assemblée Générale IHS CGT 76

le 18 avril à la Maison du Peuple à Sotteville lès Rouen

C'était hier : Le Lundi 18 avril 1904 naissait le journal l'Humanité



SOUTENEZ → l'Humanité

Voilà 115 ans que ce journal, fondé par Jean Jaurès, a choisi son camp, celui d'une presse libre, non inféodée aux intérêts du capital. L'Huma, c'est au quotidien le journal qui éclaire sur les enjeux de notre société, celui qui dénonce les injustices, celui qui soutient nos luttes, celui qui donne la parole aux militants syndicaux, associatifs....

Nous avons besoin de l'Huma comme nous avons besoin de notre NVO. La presse libre est en danger de mort. Notre devoir est de la soutenir, de la faire vivre. Notre Conseil d'Administration, réuni le 21 février, ne pouvant accepter la disparition possible de ce journal, a décidé de contribuer à son sauvetage en apportant une contribution de 200€.

Faisons vivre notre histoire, soutenons l'Humanité pour qu'elle perdure demain

Soyez acteur de votre histoire sociale, celle de vos luttes, rejoignez l'IHS CGT 76.

N'attendez pas pour adhérer, renouveler votre adhésion à l'IHS CGT 76.

Visitez notre site internet
Cliquez ici
<http://ihscgt76-lefilrouge.fr>



Le fil rouge N° 67 est paru. Il sera adressé par courrier à tous les adhérents

Au sommaire :

Une expérience de cinéma : Ginette Dislaire.

Le parcours d'une jeune militante de la CGT à la Maison de La Culture du Havre, qui deviendra une grande professionnelle reconnue du 7ème art.

Les grèves de l'automne 1995.

D'espérance et d'acier, retour sur la vie d'Henri Gautier, militant, résistant.

Institut d'Histoire Sociale CGT 76 – Nous contacter

Siège : 161, rue Pierre-Corneille 76300 Sotteville-Lès-Rouen - Courriel : ihscgt76@bbox.fr - Tel 09 82 40 45 19
Rouen : Maison du Peuple, 161, rue Pierre-Corneille -76300 Sotteville-lès-Rouen - permanence les jeudis de 14h à 17h
Le Havre : Cercle Franklin 119 cours de la république - permanence tous les mercredis de 14h30 à 17h30